



l'estuaire de la Gironde

**FLOIRAC**





## L'INVENTAIRE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE



L'estuaire de la Gironde est un des plus grands estuaires d'Europe et, écologiquement, un des plus riches. Qu'il s'agisse d'utilisation de la ressource en eau, de tourisme, de pêche et de cultures marines, de paysages et de biodiversité, il revêt une identité environnementale mais aussi patrimoniale particulière.

Son histoire et ses paysages témoignent des relations étroites et variées, sur le long terme, entre l'homme et son milieu naturel.

Voilà pourquoi la Région a lancé, en 2010, l'inventaire général du patrimoine culturel des communes riveraines de l'estuaire situées sur son territoire, en mettant l'accent sur l'histoire des relations entre leurs habitants et leur environnement. Cette opération se déroule en collaboration scientifique avec le Département de la Gironde.

### EN SAVOIR PLUS

Une opération d'inventaire consiste à recenser et étudier les biens culturels qui constituent le patrimoine d'un territoire, de l'Antiquité aux années 1960 : les paysages, l'habitat, les bâtiments religieux, les châteaux, les objets mobiliers, les traditions orales...

Chacun des éléments étudiés (grâce à l'observation sur le terrain, les témoignages recueillis et les recherches dans les archives) fait l'objet d'un dossier documentaire illustré, accessible à tous.

Retrouvez toutes ces informations :

- dans les mairies des communes étudiées
- sur Internet : <http://www.inventaire.poitou-charentes.fr> et, pour l'Aquitaine : [www.inventaire.aquitaine.fr](http://www.inventaire.aquitaine.fr)
- au centre régional de documentation du patrimoine  
102 Grand'Rue à Poitiers – Tél : 05 49 36 30 07



### FLOIRAC

La commune de Floirac se situe sur la rive droite de l'estuaire de la Gironde. Son territoire couvre 1 286 hectares. Sa façade sur l'estuaire est relativement étroite (environ 1,5 kilomètres), mais la commune s'étend jusqu'à plus de 8 kilomètres à l'intérieur des terres.

L'inventaire du patrimoine de Floirac a été réalisé de décembre 2011 à avril 2012. Cette enquête a permis d'identifier quelque 190 éléments du patrimoine (maisons, fermes, moulins, objets religieux...), illustrés par 770 images.

# SOMMAIRE

## I. Paysages et histoire

1. Du plateau de Féole aux balcons de Mageloup
2. Une histoire discrète et mal connue jusqu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle
3. Les révolutions du vent puis du vin au 19<sup>e</sup> siècle
4. Les transformations d'une commune rurale au 20<sup>e</sup> siècle

## II. Architecture et habitat

1. Quelques éléments remarquables du patrimoine
2. Un habitat ancien assez bien préservé
3. Un bourg résiduel, deux grands hameaux
4. L'importance des activités agricoles inscrite dans la pierre
5. Des maisons et des logis de fermes souvent modestes

## III. Documentation



Le Combe Martin, les marais et l'estuaire.



# I. Paysages et histoire

La commune de Floirac est située entre deux anciens grands pôles économiques et commerciaux, Mortagne-sur-Gironde et Saint-Fort-sur-Gironde. Elle s'en distingue par son histoire, discrète, celle d'un territoire rural qui a profité des ressources naturelles des bords d'estuaire : le vent, pour les moulins, et l'ensoleillement, pour la vigne.





Les marais desséchés.





# 1.

## Du plateau de Féole aux balcons de Mageloup



Landes et bois au nord de la commune.



La vallée entre Rabaire et les Baudets.



Le bourg.



Bois et vignes entre le bourg et Mageloup.

Le caractère longiligne du territoire de la commune de Floirac permet d'appréhender une succession de paysages variés, depuis l'intérieur des terres jusqu'aux abords immédiats de l'estuaire. Le contraste est important entre le paysage plat du nord de la commune et le relief du sud.

À son extrémité nord, la commune frôle la forêt de la Lande et présente les vestiges d'anciennes landes. Puis, entre les Girauderies et la route D730 de Royan à Mirambeau, s'étend un plateau agricole et viticole, paysage ouvert qui enveloppe de rares hameaux et fermes isolées, notamment Féole (ou « Fiôle »). Ce plateau s'élève peu à peu vers le sud. De l'autre côté de la route, un promontoire culmine à 52 mètres d'altitude et offre un premier aperçu sur l'estuaire, au loin. C'est là qu'ont pris place des moulins à vent récemment restaurés.

Au pied de ce promontoire, une première vallée, en pente douce, s'étend d'est en ouest. Elle prend naissance aux Baudets et s'étire vers Rabaine où commence un ruissellement vers les marais de Fondevine qui délimitent la commune à l'ouest. Les pentes et le fond de cette vallée sont occupés par des champs céréaliers et quelques vignes.

En continuant vers le sud, le terrain s'élève à nouveau en une étroite langue de terre nord-ouest/sud-est. Culminant à 64 mètres d'altitude, elle est majoritairement couverte de bois et de vignes. Elle plonge rapidement au sud vers le petit bourg de Floirac, niché au creux d'un vallon long et étroit, lui aussi tourné vers les marais de Fondevine. Quittant le bourg vers le sud, la route monte sur un autre promontoire qui relie le coteau de Tasserand et le hameau de la Croix, aux abords de Saint-Fort-sur-Gironde, à l'est. C'est là que se trouve le point le plus élevé de la commune (69 mètres d'altitude).

Après une nouvelle dépression, à la Font de Mageloup (qui tire son nom de la présence d'une des fontaines de la commune), s'élève le petit plateau de Mageloup (63 mètres d'altitude) où s'est développé l'essentiel de l'habitat. À partir de là, autour du Breuil, de Clopilet et du Moulin de Mageloup, le paysage se déchire en coteaux qui plongent vers des vallons ou « combes », notamment la Combe Martin. Depuis ces balcons sur l'estuaire, cadre idéal où se sont implantés plusieurs moulins à vent, le regard porte de Blaye à Talmont-sur-Gironde et au Verdon.

Au pied de ces promontoires, les marais desséchés s'étendent jusqu'à une digue qui les sépare des marécages aux abords immédiats de l'estuaire. Aux fossés et canaux rectilignes creusés pour drainer les terres céréalières, succède une mer étroite de roseaux et de vase, ponctuée de quelques tonnes de chasse. À l'ouest de la commune, les marais de Fondevine sont plantés de peupliers qui alternent avec quelques prairies.



La Combe Martin dominée par les habitations de Mageloup.



Marais au pied du coteau du Breuil.



Marais au pied d'un coteau, au Pontet.



La vallée de Fondevine.





## 2.

# Une histoire discrète et mal connue jusqu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle



L'église, au fond d'un vallon.



L'église et l'ancien cimetière.



Ange musicien sculpté sur le chevet de l'église.



Armes du roi de France dans l'église.

L'histoire de Floirac jusqu'à la Révolution est relativement mal connue, faute de sources abondantes. Divers vestiges archéologiques ont été ponctuellement mis au jour : des silex taillés de la période paléolithique (pointes, racloirs...), des petites boules en pierre polie, à l'usage incertain. Des interrogations subsistent sur l'existence d'une occupation humaine dans le vallon du bourg avant le Moyen Âge, ayant précédé l'implantation de l'église.

À partir de la période médiévale, la paroisse dépend de la seigneurie puis principauté de Mortagne, et le prieur de Mortagne a le pouvoir de proposer à l'évêque ses candidats pour la nomination à la cure de Floirac. Une autre autorité s'exerce jusqu'à la Révolution : celle du chapitre de la cathédrale de Luçon (Vendée) dont dépend le petit prieuré de Floirac. Celui-ci est matériellement constitué de l'église, de son cimetière, préservé de nos jours, et du presbytère, aujourd'hui disparu et qui se situait juste au nord de l'église. L'implantation de ce prieuré au fond d'un vallon vulnérable aux attaques, en retrait par rapport à l'estuaire et ses activités, reste énigmatique.

Floirac fait en effet partie d'un territoire stratégique, convoité au Moyen Âge pendant les guerres de Cent ans puis de Religion. C'est probablement ce qui explique l'existence de nombreuses cavités souterraines, sans doute conçues comme des refuges pour les habitants face aux assaillants, davantage que des souterrains reliant de manière hypothétique des lieux trop éloignés les uns des autres. Une de ces cavités a été découverte au lieu-dit la Croix, une autre, plus importante encore, à Féole (voir en annexe).

Du point de vue économique, la paysannerie de Floirac vit, jusqu'à la Révolution et même jusqu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, d'agriculture, d'un peu de viticulture et des ressources des marais. C'est ce que montre l'analyse de l'occupation du sol au début du 19<sup>e</sup> siècle, grâce au cadastre de 1833. Le territoire de la commune est alors pour moitié occupé par les champs céréaliers, que ce soit sur le plateau autour de Féole, ou sur les coteaux et dans les combes près de Mageloup. Cette production de blé alimente des moulins à vent postés sur les coteaux de Mageloup et à Bel Air, et mentionnés sur la carte de Cassini au milieu du 18<sup>e</sup> siècle. Ces activités permettent au nombre d'habitants d'atteindre un niveau relativement élevé : au 18<sup>e</sup> siècle, Floirac compte environ 800 habitants, 820 au milieu du 19<sup>e</sup> siècle.



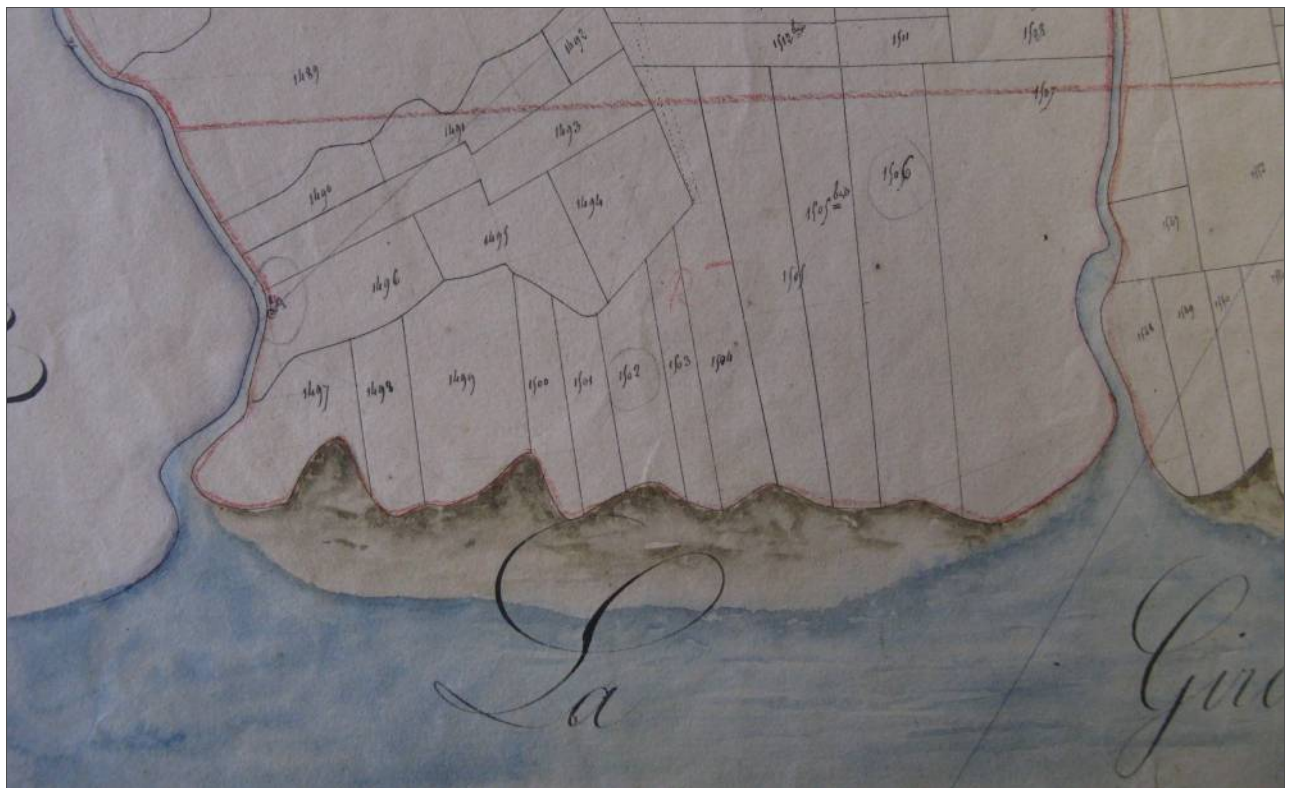
Puits près de l'ancien hameau du Bois.



Tonne de chasse dans les marais.

De son côté, la superficie viticole est encore très minoritaire au début du 19<sup>e</sup> siècle (12 % seulement du territoire). La vigne est cantonnée à quelques pentes ensoleillées, orientées au sud (par exemple au pied de Clopilet), ou à de petites parcelles longilignes sur le plateau, exception faite des superficies viticoles plus importantes liées à une ou deux métairies près de Féole. Quant aux marais, soumis aux assauts de l'estuaire, ils sont exploités pour la pêche, la chasse et l'élevage. Ils sont délimités, à l'ouest, par l'étier de Fondvine dont un bras aboutit à l'estuaire, formant un petit chenal.

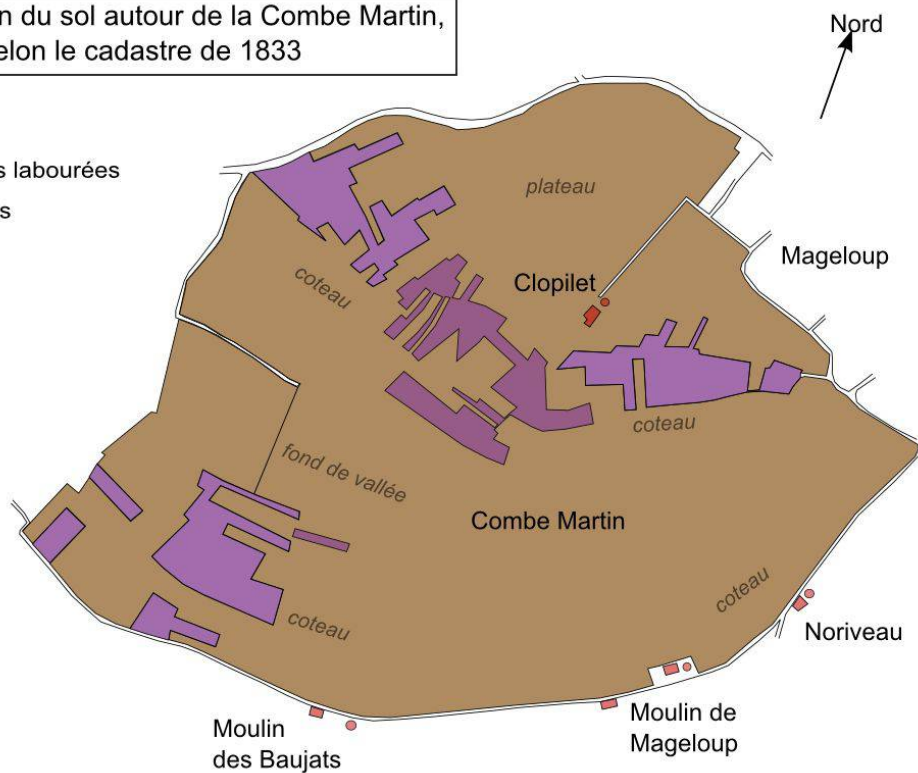
Depuis le Moyen Âge, les pratiques collectives occupent une grande place dans ce contexte économique. Elles s'appliquent en particulier pour l'élevage aux marais appelés "les Cordées", entre l'actuelle route D245 et les bords d'estuaire, marais qui, jusqu'à la Révolution, appartiennent à l'abbaye de Masdion. Les pratiques collectives concernent aussi les landes et les bois qui couvrent l'extrémité nord de la commune jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle (leur étendue est alors presque aussi grande que celle des vignes). Cet usage collectif apparaît dans l'histoire avec un accord passé le 14 mars 1457 entre les habitants de Mortagne, Épargnes, Virollet, Brie, Boutenac, Saint-Romain et Floirac d'une part, l'abbaye de Masdion et le seigneur de Mortagne d'autre part. Les seconds autorisent les premiers à faire usage d'un bois, le Bois-Rigaud qui, au 16<sup>e</sup> siècle, fait place à une lande dont il reste encore aujourd'hui des vestiges au nord de Floirac.



Marais et chenaux sur le plan cadastral de 1833. [Archives départementales de Charente-Maritime](https://www.archivesdepartementales.charente-maritime.fr/)

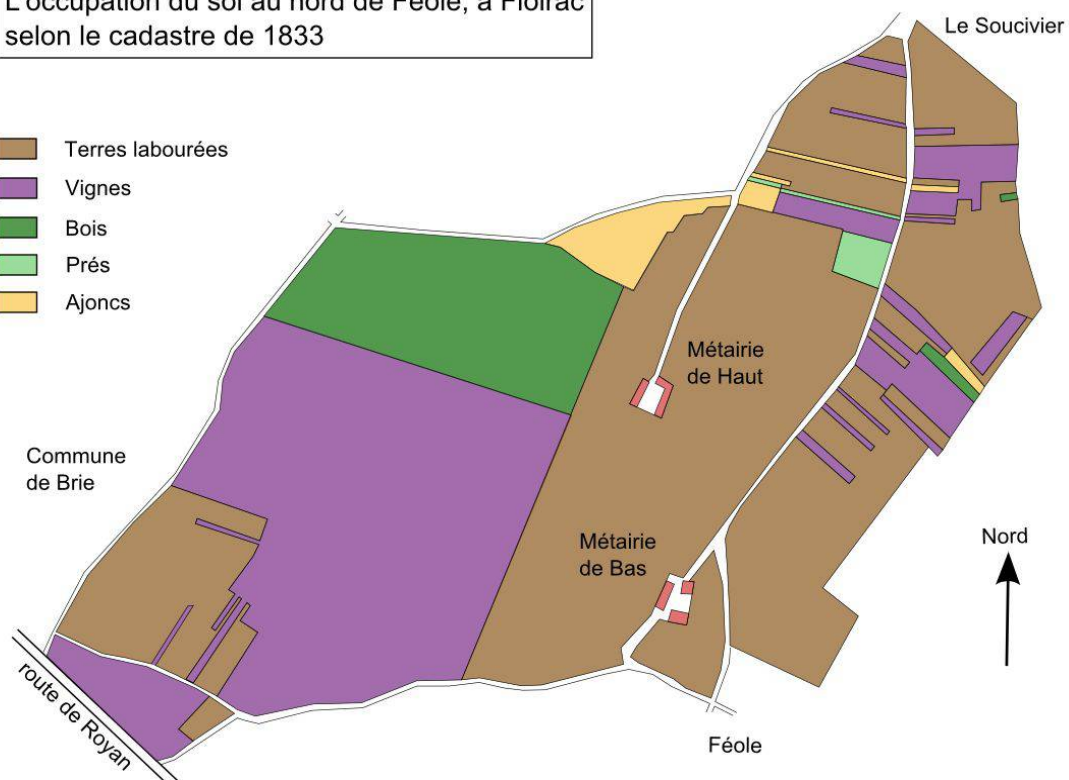
L'occupation du sol autour de la Combe Martin, à Floirac, selon le cadastre de 1833

- Terres labourées
- Vignes



L'occupation du sol au nord de Féole, à Floirac selon le cadastre de 1833

- Terres labourées
- Vignes
- Bois
- Prés
- Ajoncs







Le moulin de la Champagne.





### 3.

## Les révolutions du vent, puis du vin, au 19<sup>e</sup> siècle



Ailes Berton du moulin de la Sablière.



La famille Genet devant le moulin de la Sablière, en 1931. Collection particulière.



Alambic à la métairie de Haut.

Si la Révolution française a peu d'impact sur Floirac (mis à part la saisie, comme biens nationaux, des quelques terres dépendant du chapitre cathédral de Luçon), la commune va connaître au 19<sup>e</sup> siècle deux phénomènes économiques successifs qui vont permettre son enrichissement. Le premier concerne l'utilisation d'une ressource naturelle très présente sur l'estuaire de la Gironde : le vent. Déjà présents au 18<sup>e</sup> siècle, les moulins à vent voient leur nombre augmenter dès le début du 19<sup>e</sup> siècle, à la faveur de la suppression des monopoles seigneuriaux par la Révolution. Les moulins de la Sablière, de la Champagne et de Clopilet sont probablement édifiés dans les deux premières décennies du 19<sup>e</sup> siècle. Sur le cadastre de 1833, on compte dix moulins à vent, dont sept au sommet des coteaux de Mageloup, face à l'estuaire.

Au cours du 19<sup>e</sup> siècle, ces moulins se perfectionnent, comme l'indique l'adoption, par les moulins de la Sablière et de la Champagne au moins, du système d'ailes Berton (un assemblage de planches déployables, plus efficace que les toiles traditionnelles). La minoterie par le vent trouve toutefois vite ses limites car, si fort puisse-t-il être, le vent est très irrégulier. Cela est source d'une production incertaine et d'incidents parfois fatals aux ailes et aux meules des moulins. Voilà pourquoi, dès le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, un certain nombre de moulins cessent de tourner.

Leurs propriétaires réorientent alors leur activité vers une autre source de revenus qui, dans les années 1850-1870, enrichit considérablement la commune et ses habitants : la viticulture. Comme dans toute la région, la production de vin et d'eau-de-vie fait la prospérité, aussi intense que brève, de nombreux habitants de Floirac, même si cet enrichissement est moins important que pour les communes portuaires et commerciales voisines. Durant ces quelques décennies, beaucoup de bâtiments sont construits ou reconstruits, et des chais viennent s'accoler aux logis. Le phénomène semble toutefois davantage profiter aux exploitations plus proches de l'estuaire et de ses ports, tandis que les hameaux situés à l'intérieur des terres tirent moins leur épingle du jeu.

Pour tous, cette période de prospérité relative s'arrête dans les années 1880. La crise du phylloxéra décime les vignes et l'économie de la commune, comme celles de toute la région. Le nombre d'habitants passe de 784 en 1866 à 630 en 1891. On constate même la disparition ou le rétrécissement de quelques hameaux, notamment près du bourg. Dès lors, et jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, les exploitations se tournent vers la polyculture, pratiquant à la fois la céréaliculture, l'élevage et encore un peu de viticulture.



Puits près de l'ancien hameau du Bois.



Tonne de chasse dans les marais.

La reconstitution des vignes est toutefois partielle et les autorités doivent intervenir pour soutenir les exploitants : en 1905 et 1906 par exemple, la municipalité de Floirac met en place des ateliers publics de distillation, et l'instituteur pèse gratuitement les récoltes de vin à un appareil communal. En 1910, la récolte des vignes est détruite par un phénomène climatique, et un secours est demandé à l'État.

Dans les marais, les parcelles longilignes séparées par des fossés, sans haies pour faciliter la circulation, sont plus que jamais exploitées pour faire paître les troupeaux et récolter du foin. Loin de tout dessèchement, la mise en valeur des marais se limite à l'existence d'une Société syndicale de la Prairie de Floirac. La vaine pâture est strictement réglementée. En novembre 1912 par exemple, le conseil municipal en rappelle les règles : l'usage des marais est limité dans la saison et dans la journée ; il ne peut se faire qu'en dehors des périodes d'ensemencement et d'épizooties, de dégel, de pluies et d'inondations. Chaque foyer ne peut laisser dans les marais qu'un maximum de 6 vaches, 50 moutons, 2 chevaux et 2 juments. La chasse et la pêche restent des activités primordiales pour les habitants, comme en témoigne la demande exprimée par le conseil municipal, en 1909, de maintenir "la chasse au filet des oiseaux de passage".



Ancienne grange en bordure des marais.





## 4.

# Les transformations d'une commune rurale, au 20<sup>e</sup> siècle



La mairie, école de garçons jusqu'en 1932.



L'école est fermée en 1984.



Le bourg, vers 1960.



Marais desséchés.

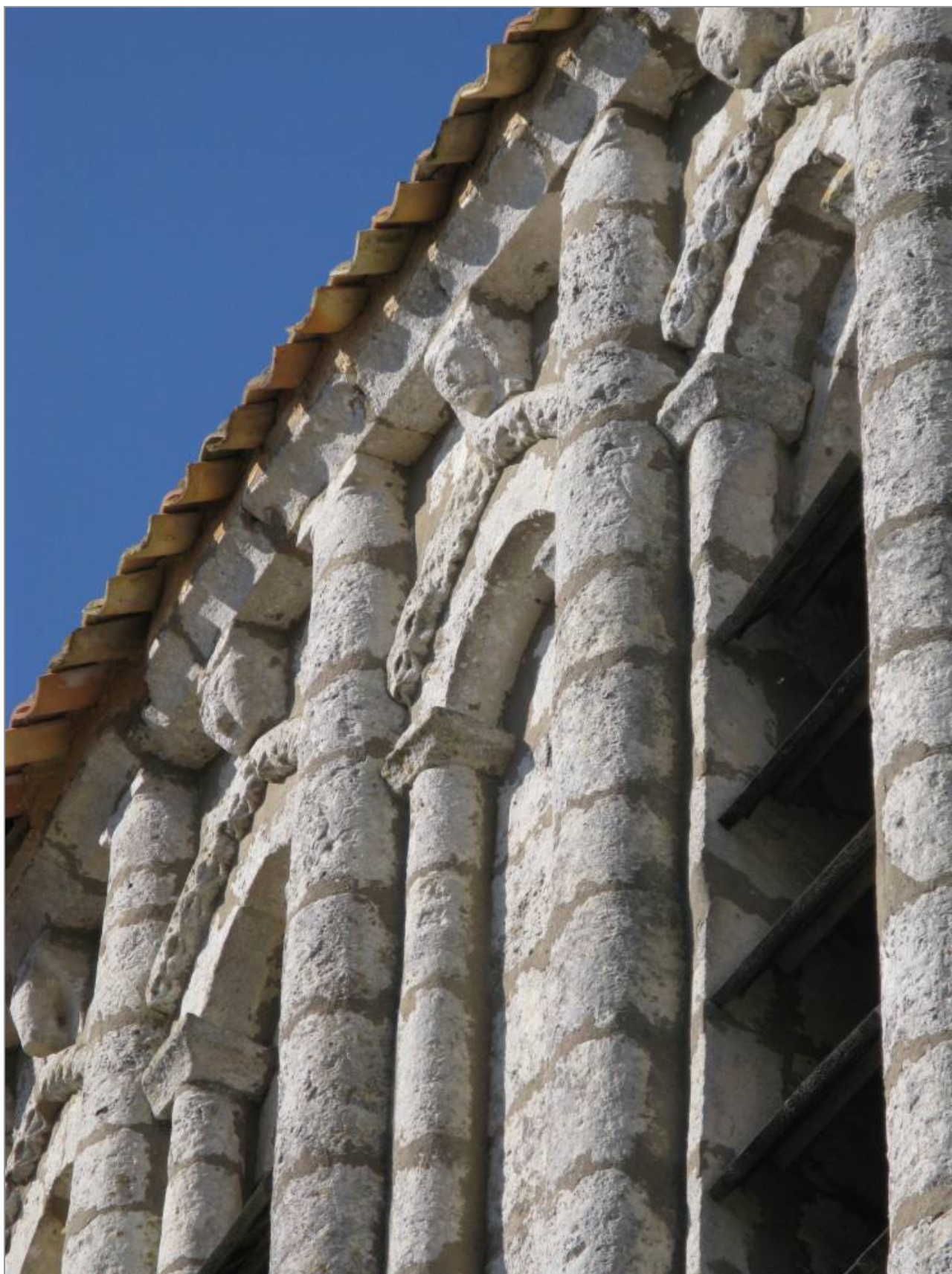
Au cours des décennies suivantes, la modernité entre peu à peu à Floirac, d'abord par le biais d'équipements publics. Dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la ligne ferroviaire du tramway départemental qui relie Touvent à Jonzac via Saint-Fort-sur-Gironde, propose une halte à Féole. L'électrification de la commune commence en 1929-1930. En 1939, une convention est signée avec la Société charentaise de distribution électrique pour l'électrification des écarts. En 1955, la municipalité décide de raccorder la commune au système d'adduction d'eau de Saint-Fort, ce qui est fait en 1960.

Pourtant, le nombre d'habitants ne cesse de diminuer : il passe de 610 en 1906 à 435 en 1946 et à 269 en 1982. La fusion des écoles de filles et de garçons est décidée dès 1930, et l'école ferme en 1984. Parmi les autres bâtiments publics, le presbytère est démolé dans les années 1970.

Dans les marais, les pratiques ancestrales, la vaine pâture notamment, se maintiennent jusque dans les années 1960. L'inondation régulière des marais préoccupe de plus en plus les exploitants. En 1962, une pétition réclame un meilleur entretien de l'étier de Fondevine qui inonde les marais, fait perdre les foins et coupe la route vers Mortagne. En 1963, un particulier, Paul Richaud, ingénieur de formation, entreprend d'endiguer les marais vaseux les plus proches de l'estuaire, après s'être formé aux techniques mises en œuvre aux Pays-Bas. Il obtient, en 1967 et 1969, une concession sur le domaine public, détenu par le Port autonome de Bordeaux.

Avec deux autres exploitants, MM. Beguet et Popin, M. Richaud parvient à endiguer et à assainir 300 hectares de marais sur les communes de Floirac, Mortagne et Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet. Un système de digues, de fossés, de vannes et de buses à clapet, acheminant l'eau au port de la Rive, est mis en place. Le remembrement des marais de Floirac est réalisé en 1968. À cette occasion, les limites avec les communes de Mortagne et de Saint-Romain-sur-Gironde, qui dans les marais épousaient d'anciens chenaux, sont rectifiées. Les travaux menés par M. Richaud suscitent toutefois une vague de contestations et d'incidents parfois violents, qui se termine devant la Justice. En tout état de cause, ces aménagements font entrer les marais dans l'agriculture moderne, avant tout céréalière, et en bouleversent le paysage.

Au cours des deux dernières décennies, la population de Floirac a recommencé à augmenter grâce à l'arrivée de nouveaux habitants. Elle compte aujourd'hui 330 habitants (recensement de 2008). Située sur la "route verte", route touristique qui longe la rive droite de l'estuaire, Floirac tire parti de ses paysages, appréciés par de plus en plus de résidents secondaires (20 % des logements sont des résidences secondaires).



Détail du clocher de l'église.



## II. Architecture et habitat

Les bâtiments retenus lors de l'enquête d'inventaire témoignent d'un patrimoine ancien assez bien préservé, témoin notamment de la prospérité viticole du 19<sup>e</sup> siècle, mais aussi d'une vie économique modeste, entre les pôles portuaires et commerciaux de Mortagne et de Saint-Fort-sur-Gironde.

En plus des éléments remarquables du patrimoine, l'inventaire a porté sur 46 maisons et 67 fermes ou anciennes fermes. Ont été prises en compte les constructions antérieures aux années 1960, à l'exception de celles pour lesquelles de récents remaniements rendent l'état d'origine illisible.





Mécanisme du moulin de la Sablière.





# 1.

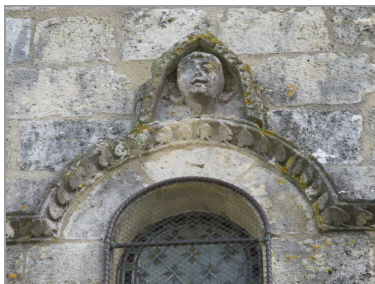
## Quelques éléments remarquables du patrimoine



L'église et son chevet.



L'église et sa façade.



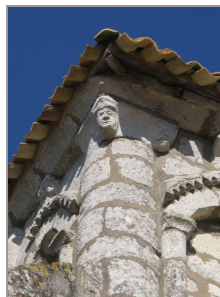
Détail sculpté de l'église.

À côté de ses paysages et de ses maisons et fermes ou anciennes fermes, la commune de Floirac présente plusieurs éléments du patrimoine intéressants du point de vue historique et/ou architectural. Le plus ancien d'entre eux est l'église, romane par son clocher notamment, d'époque gothique tardive (15<sup>e</sup> siècle) par son chevet, de la fin du 19<sup>e</sup> siècle par les voûtes de sa nef. Placé entre la nef et le chœur, le clocher se distingue par ses colonnes-contreforts et ses modillons sculptés. Sur la façade, au-dessus de la porte, une haute baie est surmontée d'une tête sculptée, vestige, assure la tradition, d'une statue de saint Étienne, patron de la paroisse. À l'intérieur, les voûtes de la nef retombent sur des colonnes assemblées dont les chapiteaux sont ornés de feuillages et de crossettes.

L'autre intérêt de l'église réside dans le fait qu'elle est toujours flanquée, au nord, de l'ancien cimetière. Au 19<sup>e</sup> siècle, contrairement à beaucoup de communes, Floirac n'a pas en effet transféré son cimetière en dehors du bourg. À partir de 1880, les inhumations ont eu lieu dans la nouvelle extension du cimetière, et l'ancienne partie a été laissée en l'état. La plupart des tombes observées dans l'ancien cimetière sont du 19<sup>e</sup> siècle mais plusieurs semblent être plus anciennes. Leur emplacement est marqué par une pierre tombale sobrement taillée en forme de croix. L'une d'elle porte une inscription qui fournit l'identité du défunt, Pierre Chevallier, et la date de son inhumation, 1682.

La commune ne comptait pas de châteaux ni de logis nobles, si ce n'est celui de Tasserand, en majeure partie démoli vers 2000. Un autre logis se trouvait à la Croix. Il n'en reste rien non plus, à part des éléments souterrains mis au jour dans les années 1970.

L'identité patrimoniale de Floirac est davantage marquée par l'utilisation de la ressource en vent. Au début du 19<sup>e</sup> siècle, la commune comptait dix moulins. Deux sont à l'état de ruines et trois ont été récemment restaurés ou reconstitués : le moulin de Clopilet, le moulin de la Champagne et le moulin de la Sablière. Tous trois datent probablement du début du 19<sup>e</sup> siècle. Le premier et le second ont retrouvé leur toit et leurs ailes. Le troisième, toujours détenu par son ancien meunier, présente tout son mécanisme et semble prêt à produire de nouveau de la farine.



De gauche à droite : le cimetière, un détail du clocher de l'église, une verrière de l'église représentant saint Stéphane, le moulin de Clopilet et un moulin près de Mageloup.



Logis de ferme des années 1860, au Pontet.



Maison de 1876 à Féole.



Logis de ferme de 1869, au Chêne.



Logis de ferme des années 1860-1870 à Mageloup.



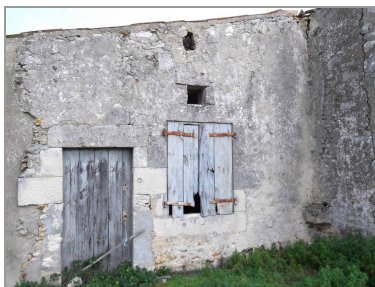


## 2.

# Un habitat assez bien préservé



La métairie de Haut, en partie des 16<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles.



Logis du 18<sup>e</sup> siècle aux Girauderies.



Logis du 18<sup>e</sup> siècle à la Font de Mageloup.



Baie chanfreinée à la Font de Mageloup.

Du point de vue chronologique, l'habitat à Floirac présente deux caractéristiques : un nombre important de constructions antérieures, en tout ou partie, à la Révolution, et un nombre encore plus important qui datent de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Pour ce qui concerne les premières, il s'agit en grande majorité de bâtiments qui semblent avoir été construits, en partie au moins, au 18<sup>e</sup> siècle. Les éléments qui paraissent remonter aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles sont très rares. On en rencontre à la Métairie de Haut et au Bois de la Lande. Les éléments du 18<sup>e</sup> siècle sont souvent épars, résiduels : ici une ouverture à encadrement chanfreiné, là une façade aux ouvertures disposées sans ordre particulier. Les maisons et logis de fermes qui ont été peu remaniés par la suite, sont rares. Il en existe trois exemples en particulier : l'un aux Girauderies, les autres à la Font de Mageloup. Le nombre de constructions qui semblent remonter à la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle est tout aussi limité.

Au contraire, les trois quarts des maisons et des logis de fermes inventoriés sur la commune datent de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, en particulier des années 1860 à 1880. Beaucoup ont en effet été construits ou reconstruits durant cette période de prospérité viticole. Si cette frénésie de constructions se poursuit à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, quelque temps après les ravages de la crise du phylloxéra, le nombre de constructions nouvelles s'effondre dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle : on n'en compte plus que cinq à cette époque.

C'est aussi la rareté qui caractérise le nombre de dates inscrites sur les maisons et logis de fermes, inscriptions qui font partie des informations permettant de dater les constructions ou les reconstructions. Au cours de l'enquête, six seulement ont été relevées à Floirac. Deux remontent au 18<sup>e</sup> siècle (1767 dans une pierre employée à Rabaine, 1785 sur une ancienne dépendance aux Baudets). Les quatre autres sont de 1837 et 1850 à Mageloup, 1855 et 1878 aux Baudets.



Date 1785 aux Baudets.



Entrée est du bourg.



Le hameau de Féole.



Une ferme isolée, les Brizards.



Le hameau de Rabaine.





### 3.

## Un bourg résiduel, deux grands hameaux



Maison indépendante aux Girauderies.



Maison attenante à Féole.



Puits commun aux Girauderies.

La répartition de l'habitat à Floirac présente un aspect singulier, entre un bourg très résiduel et des hameaux bien plus conséquents. Si ce phénomène est observé dans d'autres communes, la taille du bourg est ici particulièrement réduite : on n'y compte que deux anciennes fermes (une troisième a disparu), aux côtés de l'église, de la mairie, de l'ancienne école, du cimetière et de l'emplacement de l'ancien presbytère, au nord de l'église.

Près de neuf habitations sur dix se trouvent dans la dizaine de hameaux que compte la commune. Une sur quatre se situe à Féole, plus de deux sur trois à Mageloup. Ce dernier hameau fait office de centre économique sur la route qui longe l'estuaire et sur le coteau qui le domine. Féole est le pôle principal du plateau de l'arrière-pays viticole et agricole. Le reste de l'habitat se répartit entre les autres hameaux de l'arrière-pays, notamment les Girauderies, les Baudets et Rabaine. On dénombre douze habitations isolées, toutes des fermes ou anciennes fermes.

Dans tous les cas, ces regroupements d'habitat sont relativement peu denses. C'est ce que montre par exemple l'analyse de l'emplacement des maisons sur leur terrain : plus des deux tiers sont des maisons indépendantes, c'est-à-dire non accolées les unes aux autres, bénéficiant chacune d'une cour et/ou d'un jardin, voire de petites dépendances. Le reste est constitué de maisons attenantes.



Le hameau des Baudets au milieu des champs et des vignes.



Dépendances aux Baudets.



Maison de maître à la Croix.



Chai à l'arrière du logis, à  
Mageloup.



Puits commun à Féole.



# 4.

## L'importance des activités agricoles inscrites dans la pierre



Ferme à Mangeloup.



Maison rurale au Breuil.



Ancienne épicerie à Féole.



Ferme (de plan massé) au bourg.

Plus de la moitié des constructions inventoriées à Floirac sont des fermes ou anciennes fermes. À cela s'ajoute un nombre important de maisons dites "rurales", c'est-à-dire qui possèdent de petites dépendances agricoles assurant la subsistance de leurs anciens occupants. On en compte trente à Floirac, soit les deux tiers des maisons. Ce nombre conjugué de fermes ou anciennes fermes et de maisons rurales traduit la prédominance de l'activité agricole dans la commune au cours des siècles passés. Très présente dans les communes voisines, l'activité commerciale est ici presque inexistante : un seul ancien commerce a été relevé, à Féole.

Parmi les fermes ou anciennes fermes relevées, deux sur trois sont à bâtiments jointifs, c'est-à-dire accolés autour d'une cour, généralement sans ordre particulier. Cette organisation, également très présente dans les communes voisines, pourrait être liée aux nécessités de la viticulture, omniprésente dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Un tiers des fermes ou anciennes fermes possèdent ainsi des dépendances, notamment un chai, accolées en appentis à l'arrière du logis. Le reste des exploitations est presque exclusivement constitué de bâtiments séparés. Rares sont les bâtiments de fermes alignés sous le même toit (ferme de type "bloc en longueur"). Une seule ferme de plan massé a été relevée, dans le bourg : dans ce cas, le logis occupe un angle du bâtiment et en partage le vaste toit avec les dépendances.

Les logis de fermes sont généralement de dimensions modestes. Les maisons de maître, constructions qui se veulent des imitations des demeures bourgeoises, sont ainsi très rares. On n'en compte que trois sur la commune. Cinq anciennes fermes possèdent, en plus du logis, un logement secondaire : il s'agit soit d'un logement pour domestiques ou ouvriers agricoles, soit d'un ancien logis, délaissé au 19<sup>e</sup> siècle au profit d'un logis plus grand et plus confortable.

Parmi les dépendances, chais et granges sont présents à parts égales. Près de la moitié des anciennes exploitations possèdent au moins l'un des deux, et une sur quatre les deux à la fois, ce qui traduit deux phénomènes économiques : d'une part la persistance d'un peu de viticulture après la crise du phylloxéra, grâce à la reconstitution partielle du vignoble ; d'autre part, l'adoption de la polyculture après cette même crise, pour diversifier les sources de revenus agricoles.

L'eau est également très présente dans les anciennes fermes et auprès des maisons. Une trentaine de puits a ainsi été relevée dans les cours ou les jardins, de même que trois mares. À ces chiffres s'ajoutent les six puits et fontaines communs qui permettaient aux habitants de bénéficier de la ressource en eau en partageant, via la collectivité, l'entretien de ces points d'eau.



Génoise double, Chez-Barré.



Maison en pierre de taille à Mageloup.



Corniche au-dessus d'une porte aux Baudets.



Toit avec une croupe sur un seul côté, à Bel Air.





## 5.

# Des maisons et des logis de fermes souvent modestes



Logis de ferme en pierre de taille aux Baudets.



Toit à croupes à Féole.



Habitation en rez-de-chaussée et comble, au Moulin des Baujats.

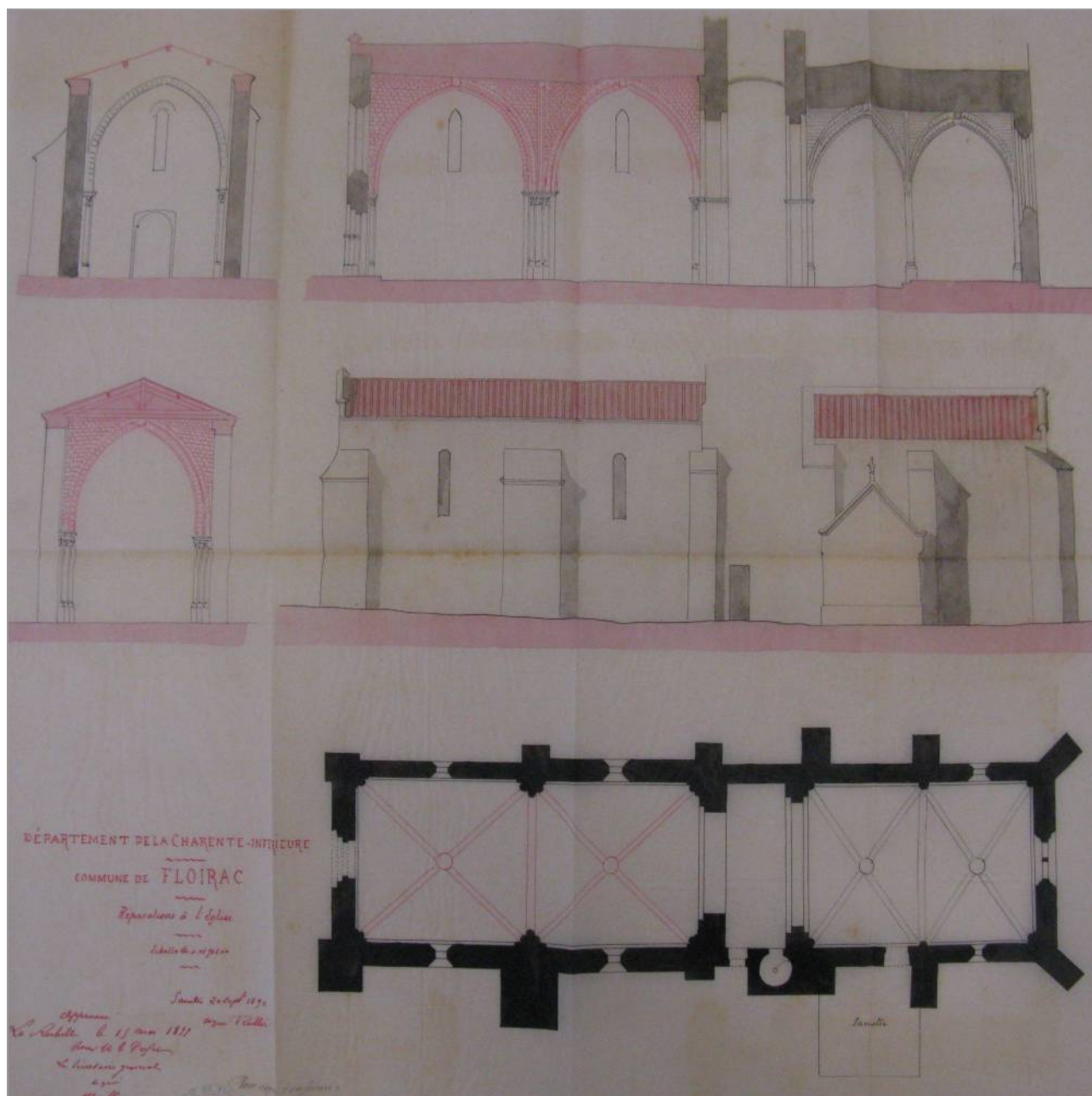


Façade avec bandeau et corniche, à Mageloup.

La prospérité viticole de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle qui a profité à Floirac comme aux communes voisines, se retrouve dans les caractéristiques des nombreux logis de fermes et maisons construits à cette époque. Ainsi, un tiers des constructions présentent une façade entièrement construite en pierre de taille, et non en moellons enduits, signe de moyens financiers accrus. De la même façon, près de deux tiers des toits possèdent au moins une croupe, une forme de charpente et de toiture plus complexe, donc plus coûteuse à réaliser que les simples longs pans. Pour allier ce souci de fantaisie et les impératifs financiers, le toit ne possède souvent une croupe que sur un côté, généralement le plus visible, côté rue. Pierre de taille et toit à croupes contribuent alors à donner à l'habitation l'allure d'une maison saintongeaise, un type architectural très en vogue à l'époque dans toute la région.

Toutefois, les maisons et logis de ferme présentent aussi une certaine modestie qui démontre les limites de la prospérité de leurs commanditaires. Neuf sur dix sont des constructions en rez-de-chaussée, très majoritairement surmontées d'un comble, habitable dans un tiers des cas, occupé en grenier pour le reste. Les habitations comprenant un étage sont beaucoup plus rares. Rares aussi sont celles avec sous-sol. Trois seulement possèdent un rez-de-chaussée surélevé et un soubassement, de manière à compenser la pente du terrain : la très grande majorité des constructions sont situées sur un plateau ou au sommet d'un coteau, de plain-pied.

En plus du fait que le nombre de maisons de maîtres est très limité, la simplicité des habitations se voit aussi dans les matériaux employés pour les toitures : ici, point d'ardoise, matériau plus cher à l'achat et à la pose, la totalité des constructions étant couvertes de tuile creuse voire, pour certaines de la fin du 19<sup>e</sup> siècle ou du début du 20<sup>e</sup>, de tuile mécanique. Le décor des façades se distingue aussi par sa discrétion. À Floirac, seule une habitation sur dix est couronnée par une corniche en pierre (contre la moitié par exemple à Saint-Dizant-du-Gua, autre commune agricole et viticole). De rares façades sont ornées d'un bandeau mouluré. Très peu de linteaux d'ouvertures sont décorés de plates-bandes. Cinq génoises seulement (frise constituée d'au moins une rangée de tuiles canal juxtaposées) ont été relevées, dont quatre à deux rangées. La brique, utilisée comme décor en alternance avec la pierre de taille, n'est observée que sur un logis de ferme, à Mageloup.



Projet de reconstruction des voûtes de l'église de Floirac, 1890-1898.

[Archives départementales de Charente-Maritime](http://www.archives.charente-maritime.fr) (3 O 656)



# III. Documentation

## Documents d'archives

- Archives départementales de Charente-Maritime. H 39. 1457, 14 mars : accord passé entre l'abbaye Notre-Dame de Masdion, le seigneur de Mortagne et les habitants de la châtellenie de Mortagne au sujet des landes et communaux de Masdion provenant de la principauté de Mortagne, soit les prairies des Joncs, à Floirac, la forêt de Valleret, à Mortagne, et le Boisrigaud, à Mortagne.
- Archives départementales de Charente-Maritime. Q 125 et 126. 1791-1793 : procès-verbaux d'estimation des biens nationaux saisis à Floirac contre le chapitre cathédral de Luçon et l'abbaye de Masdion.
- Archives départementales de Charente-Maritime. 2 O 657. 1926-1940 : électrification de la commune de Floirac.
- Archives départementales de Charente-Maritime. 3 P 1569 à 1579, et 5251. 1833-1871 : plan cadastral de Floirac, tableau indicatif des propriétés foncières, état de section, matrices cadastrales des propriétés bâties et non bâties.
- Archives municipales de Floirac. Registres des délibérations du conseil municipal.

## Bibliographie générale

- Barthou, Jacques. Les assèchements récents de marais sur la rive droite de la Gironde. 51e congrès de la Fédération Historique du Sud-Ouest, 25-26 avril 1998.
- Colle, Jean-Robert. Les souterrains-refuges en Saintonge. Roccafertis, 2e s., t. 2, 1967-1971, p. 88.
- Gautier, M.-A., Statistique du département de la Charente-Inférieure. La Rochelle, 1839, p. 139-140.
- Jouan, Eutrope. Note descriptive des monuments préhistoriques et des instruments de pierre du canton de Cozes. Recueil de la Commission des Arts de la Charente-Inférieure, t. 3, 1877, p. 271, 272, 274 et 276-280.
- Site internet du Musée du patrimoine du Pays royannais : [www.pays-royannais-patrimoine.com](http://www.pays-royannais-patrimoine.com)





## Annexes

1. Extrait des procès-verbaux d'estimation des biens nationaux saisis à Floirac contre le chapitre cathédral de Luçon et l'abbaye de Masdion, 1791-1793 (Archives départementales de Charente-Maritime, Q 125 et 126) :

Le 3 février 1792, a lieu l'estimation d'une pièce de terre, partie en luzerne, partie en jardin, dépendant ci-devant des ci-devant chanoines de Luçon, située au bourg de Floirac, contenant 44 carreaux, confrontant du nord au cimetière, haie vive entre deux, du midi à la terre du sieur Delanis et de François Guillard, laboureur au bourg, qui soumissionne pour l'achat de cette terre, du levant à une mesure de divers particuliers et au terrain de Jean Musseau, et du couchant à la terre de Gabriel Bouaud.

Le 14 février 1793, a lieu l'estimation de terres dépendant de la cure de Floirac. Le commissaire, Cyprien Bibard, notaire à Mortagne, se rend au bourg, y trouve plusieurs personnes, dont Michel Guesdon, Jacques Baud et le nommé Deborde, occupées à planter l'arbre de la Liberté, et leur demande de les accompagner. Les terres en question, soit un bois taillis de trois ans et une terre labourable, sont situées au Bois de la Moulinette, près le bourg, et confrontent du levant au chemin du bourg à Rabaine.

Le 29 janvier 1791, on procède à l'estimation d'un pré situé au lieu appelé les Cordées, dépendant de la ci-devant abbaye de Madion, à Floirac, confrontant d'un bout à la rivière de Gironde et d'autre bout au chemin de servitude de la rivière.

2. Extrait de Gautier, M.-A., Statistique du département de la Charente-Inférieure. La Rochelle, 1839, p. 139-140 :

*"L'étendue du territoire de cette commune est de 7500 mètres en longueur et de 2000 mètres dans sa plus grande largeur. Elle se compose de 22 villages ou hameaux, y compris le chef-lieu, qui n'a qu'une très faible importance puisqu'il n'est formé que d'une agglomération de cinq habitations.*

*La nature du sol est très variée : on y trouve des terres fortes, des terres sablonneuses, argileuses, bancheuses, varenneuses, et beaucoup de landes. Les cultures des vignes, celles des céréales sont exclusives.*

*Floirac est bordé au sud par la Gironde ; un petit ruisseau qui prend sa source à Boutenac, traverse son territoire et va se jeter dans le fleuve.*

*Son église, placée dans une gorge très profonde, et non loin d'un bois, semble donner à penser qu'elle devait être autrefois la dépendance de quelque établissement monastique ; sa construction gothique doit nécessairement dater du 10<sup>e</sup> au 11<sup>e</sup> siècle.*

*Aux extrémités nord et sud de la commune, il existe plusieurs souterrains creusés dans le roc, formant des sentiers sinueux d'un mètre environ de largeur sur 150 de longueur. De distance en distance sont pratiquées de petites cellules de deux mètres carrés. Les souterrains de la partie sud sont enduits en plâtre. Il est vraisemblable que ces sombres demeures ont servi d'asile aux habitants du pays, à l'époque de nos guerres civiles de religion".*

3. Extrait de Jouan, Eutrope. Note descriptive des monuments préhistoriques et des instruments de pierre du canton de Cozes. Recueil de la Commission des Arts de la Charente-Inférieure, t. 3, 1877, p. 276-280 :

*"Il ne sera peut-être pas déplacé de parler ici de souterrains situés à Féole, commune de Floirac. Ces excavations sont creusées dans le calcaire dont le sol est formé. On y descend à l'aide d'une échelle par une ouverture pratiquée dans la terre, car le sol du souterrain est à 4 mètres de profondeur.*

*Un étroit couloir de 5 mètres de long, se dirigeant du midi au nord, se bifurque en deux branches, celle de droite arrive après quelques pas à une espèce de rond-point où se trouve l'entrée de deux chambres circulaires de 2 mètres 50 de diamètre ; dans l'une existe une cavité ressemblant à l'ouverture d'un puits, mais qui n'a pas de profondeur, elle n'a qu'un mètre de diamètre. Les deux chambres communiquent à hauteur d'homme par une petite ouverture ronde assez large pour y passer le bras.*

*En sortant de ces chambres et continuant à parcourir le corridor, on trouve, après avoir fait quelques pas, une seconde cavité en forme de puits, et un peu plus loin le corridor bifurque ; celui de gauche rejoint la partie dont nous avons déjà parlé et se dirige vers le couchant ; le corridor de droite se dirige toujours vers*

le nord. À quelques mètres, on rencontre un autre corridor qui tourne brusquement au levant, mais que l'éboulement des terres a obstrué.

On est forcé de revenir dans le lieu qu'on vient de laisser où on trouve encore à quelques mètres une cavité en forme de puits. Le corridor en contient une autre quelques mètres plus loin, où déjà il se dirige vers le couchant, et enfin on arrive, en le suivant encore, à une petite ouverture à peine suffisante pour y passer le corps. Après s'y être introduit à l'aide des pieds et des mains, on se trouve dans une assez vaste chambre de forme ronde ayant 4 mètres de diamètre, dont la partie nord est un peu obstruée par un éboulement sans lequel on pourrait suivre un autre corridor.

On doit revenir sur ses pas si on veut visiter la partie du souterrain qui se dirige au couchant. Là, après plusieurs détours dans lesquels on rencontre l'entrée d'un autre corridor obstrué, le couloir principal arrive à une chambre de forme ronde de 2 mètres 50 centimètres de diamètre. On voit là aussi un éboulement.

Dans toutes ces chambres, comme dans les corridors, on se tient facilement debout, la hauteur moyenne de la voûte étant de 2 mètres. Les couloirs sont parfois assez étroits, n'ayant que 50 centimètres, surtout à l'entrée des chambres, tandis que dans d'autres parties ils sont plus larges.

Il est bon d'observer que les cavités en forme de puits ne sont pas au niveau des chambres, elles sont plus élevées et un rebord ménagé à l'entrée en fait un réduit propre pour servir de magasin.

Ces souterrains existent dans d'autres départements, des savants y voient des refuges, d'autres des habitations, et quelques-uns des cryptes d'approvisionnement.

À les considérer comme des refuges souterrains, on pourrait leur assigner une date qui serait celle de la conquête romaine en se reportant à ce fait de l'histoire de la guerre de César contre les Aquitains. Ces derniers s'étaient réfugiés dans des cavernes où le conquérant se garda bien de les suivre ; il en fit fermer l'entrée et les malheureux y périrent.

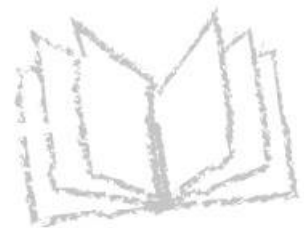
Dans le souterrain dont nous venons de parler, il n'a été trouvé aucune monnaie ni silex. On trouve cependant dans les environs des silex taillés et quelques rares débris de tuiles romaines dans le village.

Donc, rien n'accuse précisément l'âge de ce refuge. Mais les soins apportés à la construction démontrent que le peuple était alors arrivé à un certain degré de civilisation, car, pour creuser le rocher, il a fallu le pic et la pioche en fer ; on voit leurs traces sur les parois du souterrain. On ne peut nier cependant, en considérant ceux de la Vendée, de la Dordogne, du Tarn-et-Garonne, qu'ils remontent à une grande ancienneté. Il en existe à Montignac, canton de Pons, à Meursac et à Berneuil (...).

Comment auraient pu vivre dans l'obscurité des individus enfermés dans ces réduits, ou, s'ils avaient eu des lampes, n'auraient-ils pas manqué d'air ? Il n'y avait pas moyen non plus d'y faire du feu (...).

À considérer ces excavations comme des cryptes d'approvisionnement, on s'approche peut-être de la vérité. Entrée étroite, ouverte à fleur de terre pouvant facilement se masquer. Compartiments séparés, isolant les réserves, assez d'air, température égale (...). Serait-il impossible d'admettre que par le peu de sûreté des habitations, les mêmes Gaulois aient construit ces silos, avec la pensée d'y déposer à couvert de toute attaque leurs grains et provisions !

Il y a cela de particulier que ces excavations sont creusées dans un lieu élevé et autrefois couvert de landes et de bruyères. Le village actuel aura remplacé l'ancien. Le nom de Fayolle par lequel il est désigné dans les plus vieux documents assure son antique origine".





Une combe entre Mageloup et le Breuil.

Rédaction et photographies, sauf indication contraire : Yannis Suire.  
Région Nouvelle-Aquitaine / inventaire général du patrimoine culturel, 2012,  
revu en 2017.





Les marais desséchés de Floirac.

> Région Nouvelle-Aquitaine  
Site de Poitiers  
Service Patrimoine et Inventaire  
15 rue de l'Ancienne Comédie  
CS 70575, 86021 Poitiers Cedex  
Tél. : 05 49 36 30 05  
s.patrimoine@nouvelle-aquitaine.fr  
www.inventaire.poitou-charentes.fr



Recenser, étudier et faire connaître les éléments du patrimoine  
qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique.  
[www.inventaire.poitou-charentes.fr](http://www.inventaire.poitou-charentes.fr)